



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,
DE L'ARTISANAT ET DE LA JEUNESSE



PROJET D'APPUI À L'EMPLOYABILITÉ ET À L'INSERTION
DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Projet N° : P-TG-IZ0-002
Don N° : 2100155030917 FAD

SELECTION D'UN CONSULTANT ASSISTANT DE L'EXPERT EN DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUEL)

AMI N° 008/19/MDBAJ/CAB/DJ/PAEIJ-SP

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de prestation de services de l'Assistant de l'expert national en développement du secteur privé.
2. La présente manifestation est faite pour établir une liste de Consultants Individuels susceptibles de faire des propositions de services pour les prestations de l'Assistant qui aura pour mandat d'assister l'expert national en développement du secteur privé et donc de :
 - (i) identifier et sélectionner les PME/PMI établies ;
 - (ii) concevoir des modèles d'affaires ;
 - (iii) identifier et sélectionner les entrepreneurs jeunes susceptibles de porter avec succès les projets d'investissement à haute valeur ajoutée dans les filières agricoles et services connexes ;
 - (iv) identifier les besoins de formation des jeunes en entrepreneuriat et métiers ;
 - (v) coordonner les appuis en formation et développement de plan d'affaires ;
 - (vi) coordonner l'animation et l'évaluation des clusters agro-industriels ;
 - (vii) faire le suivi des clusters et des différents acteurs des chaînes de valeurs dans la mise en œuvre de leurs plans de travail ;
 - (viii) contribuer aux activités de Suivi-évaluation du projet.
3. La Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, à travers l'Unité de Gestion du PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants individuels intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue

de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) notamment une formation supérieure de Bac+3 au moins dans le domaine de l'agroéconomie, du commerce, du marketing, des finances ou de la gestion des entreprises ; Avoir une bonne maîtrise du concept de chaînes de valeurs agricoles (une formation sur l'approche de chaîne de valeurs est souhaitée) ; Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dont au moins 3 ans en matière de développement du secteur privé dans le secteur agricole; Avoir une expérience pratique d'au moins une année dans le développement des chaînes de valeurs agricoles (être membre d'un staff d'entreprise ou d'une équipe de gestion de projet sur les chaînes de valeurs agricoles) ; Avoir une expérience pertinente dans le renforcement des capacités des entreprises et des organisations de producteurs ; Justifier des expériences réussies en mise en relation commerciale, agriculture contractuelle et partenariat public privé.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection basée sur la qualification du Consultant Individuel sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus.
5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 7h00 à 17h30, heures locales. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande. Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêts sont décrits ci-dessous :
 - Qualifications/Formation : 20 points
 - Profil général ou qualifications générales : 25 points
 - Expériences spécifiques par rapport aux missions décrites dans les TdRs : 55 points
6. Les expressions d'intérêts devront inclure une lettre de soumission ou de motivation, un C.V. actualisé et signé, copies des diplômes et attestations ainsi que les documents et ou pièces citées plus haut au point 2 devront être déposés sous plis fermé ou transmis par courriel à l'adresse, mentionnée ci-dessous au plus tard le **14 août 2019 à 10 heures 00 min**, heure locale et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT ASSISTANT DE L'EXPERT EN DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ».

Adresse :

A L'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics
Au Secrétariat de la PRMP, Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse,

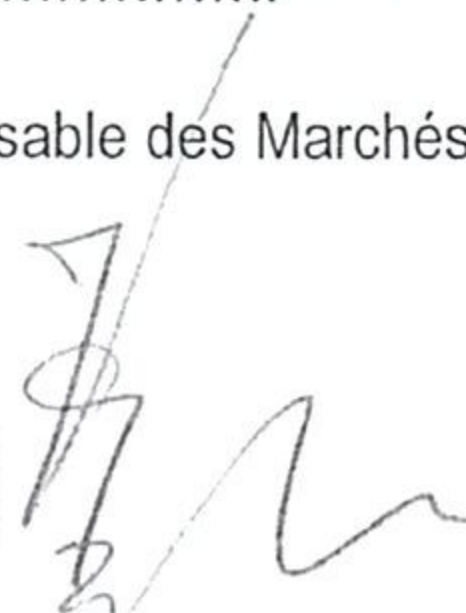
Villa N° 37 de la Cité OUA, Porte n° 302, BP. 1299 Lomé, Téléphone : 22 61 07 40/23 38 63 55,
Email : paeijsptogo@gmail.com

7. Une liste restreinte de trois à six consultants qualifiés, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt

Fait à Lomé, le 26 JUIL 2019

La Personne Responsable des Marchés Publics




Yawotse VOVOR